

Seniors Club du Recouvrement et de L'information

Conseil d'Administration du 27 février 2026

Membres présents :

Michèle ACHARD - Nicole BOUANICH - Charly BOUANICH - Pierre DUBUIS - Gérard LALISBAN - Annie LAPOIRE - Jacky LAPOIRE

Membre absents excusés :

Danielle LAYMAND - Gérard MEUNIER

Ordre du jour :

- Point sur l'activité 2025.
- Proposition d'activité 2026.
- Fixation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 et préparation
- Proposition le montant de la cotisation 2026 qui sera proposé à l'AGO.
- Questions diverses. Suite à un courriel de Michèle ACHARD, Présidente, celle-ci souhaite évoquer dans cette rubrique le devenir de l'Association.

Le Conseil est ouvert à 15 heures, à MONTANAY chez Michèle ACHARD

Gérard LALISBAN, Secrétaire, en l'absence de la Trésorière, présente le rapport financier 2025 ainsi que le budget prévisionnel 2026 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026. A l'occasion de cette présentation, Gérard indique que Danielle LAYMAND lui a annoncé téléphoniquement qu'elle ne serait pas candidate à l'élection pour le renouvellement du CA pour les exercices 2026 – 2027. Cette information est confirmée par Michele ACHARD. Concernant le renouvellement dudit CA, le Secrétaire fait observer que l'appel de candidature envoyé précédemment n'a pas obtenu beaucoup de réponse. Un tour de table est rapidement organisé avec les membres présents du CA qui sont tous candidats au renouvellement de leur mandat. Gérard LALISBAN fait cependant observer, qu'en l'état, il y a seulement 8 candidats pour 9 postes à pourvoir. Il est donc décidé de solliciter certains adhérents qui seraient susceptibles de manifester de l'intérêt pour la

fonction.

Gérard LALISBAN en termine en communiquant aux membres du CA la liste des adhérents 2025 (19 personnes) à jour de cotisations.

Montant de la cotisation 2026 :

La discussion s'ouvre, ensuite, sur le sujet du montant de la cotisation 2026.

Certains membres sont d'avis de baisser de 25,00€ à 20.00€ le montant de la cotisation 2026 se fondant sur le fait que le solde bancaire est, au 31/12/2025, très largement positif. Le Secrétaire, en l'absence de la Trésorière, fait observer que ce solde va évoluer dans le courant de l'exercice et que s'il est possible de chiffrer, de manière assez proche de la réalité les charges incompressibles, l'évaluation des recettes se fondent, elles, sur un nombre d'adhérents identiques à celui de 2025 dont nous ne pouvons être aujourd'hui certains. Après échanges, il est donc décidé de proposer à l'AGO 2026 de fixer à 25.00€ le montant de la cotisation de l'exercice

Point sur l'activité 2025 :

Michèle ACHARD revient sur les activités 2025 qui ont été peu nombreuses et, en général, assez peu suivies. Le sujet sera repris dans la rubrique « questions diverses » concernant le devenir de l'Association.

Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2026 :

Charly BOUANICH, Vice-Président, va se rapprocher dès le 2 mars 2026 de ses contacts chez ELLISPHERE pour vérifier la disponibilité des salles pouvant être mises à notre disposition. Les dates proposées pour cette réunion sont les mercredi 18 mars 2026, mercredi 25 mars 2026 ou vendredi 10 avril 2026. Michèle ACHARD indique qu'en cas d'impossibilité pour ELLISPHERE sur La totalité de ces dates, elle est prête, sur toutes celles-ci à nous accueillir à MONTANAY.

Propositions d'activités 2026 :

Charly ouvre le débat, indiquant que l'AGO, en mars ou avril, est trop tardive et qu'elle ne permet pas de proposer des activités sur le premier trimestre. Gérard LALISBAN indique que les activités peuvent être désolidarisées de l'exercice « comptable et juridique » et peuvent être proposées sur douze mois glissants. Les membres présents sont favorables à cette approche qui sera testée en 2026.

Gérard fait une proposition consistant à se retrouver dans un restaurant, trois fois dans l'année, pour le simple plaisir convivial. Ce type de manifestation pouvant, bien évidemment être couplée avec une activité de l'après-midi.

Gérard LALISBAN souhaite faire connaître un établissement villeurbannais, le Café LOBUT. Il se propose d'organiser cette rencontre. La date choisie est le 22 avril 2026.

Charly rappelle à notre souvenir une ancienne collègue qui anime un château en Beaujolais. Il s'agit de Sophie DUTRAIVE. Il se rapproche d'elle afin de savoir si elle est susceptible de nous recevoir, soit le 5 soit le 12 mai 2026.

Toujours en mai, notre pétanque de printemps sera organisée à MONTANAY, le jeudi 28 mai 2026, avec repas de midi chez FANNY, à FONTAINES SAINT MARTIN.

Charly et Nicole indiquent que la chocolaterie SEVE à LIMONEST organise des visites de son Musée du Chocolat. Ils se rapprochent de l'organisation afin de programmer une visite le 18 juin 2026.

Pour la première quinzaine de juillet, un repas de midi au restaurant pourrait être programmé. Gérard LALISBAN propose le SAINT JEAN à SAINT JEAN DE THURIGNEUX (01) établissement disposant d'une terrasse. Michèle ACHARD se charge de l'organisation pour le 7 juillet 2026. Jacky LAPOIRE indique que l'après-midi pourrait être consacrée à la visite de la maison du Curé d'Ars

Le 18 septembre 2026 verra notre pétanque de rentrée à MONTANAY toujours avec repas de midi chez FANNY.

Le 5 octobre 2026, un bowling sera proposé.

En novembre 2026, nous envisageons, bien entendu, de célébrer le Beaujolais nouveau. Toutefois, il semblerait qu'une importante partie des membres du CA souhaite changer de formule, en dépit de l'excellent accueil que nous a toujours réservé le Caveau JOMARD. Il appartiendra, d'ici là, à chacun et chacune de se renseigner sur les manifestations organisées à LYON, soit le jour même de la sortie de la cuvée, soit dans les jours qui suivent.

Le jeudi 3 décembre 2026, un bowling sera proposé.

Le 7 janvier 2027, une après-midi jeux avec galette des rois sera proposée chez Michèle ACHARD qui nous recevra à MONTANAY.

Il restera à « meubler » le mois de février 2027.

Questions diverses :

Notre Présidente, Michèle ACHARD, a souhaité, dans cette rubrique, soulever la question du devenir de notre association. Celle-ci a, aujourd'hui, seize ans d'existence et, si les membres fondateurs sont, à quelques exceptions près (Marc et Yvette tous deux décédés) toujours là, les nouveaux adhérents, sur plus d'une décennie et demi se sont réduits à trois personnes (Sylvain MAYER, Dominique BOST et Colette VASSON). Aucune aide n'a été enregistrée du côté de l'entreprise et des entités qui l'on suivie pour faire connaître la structure auprès des nouveaux retraités. Michèle a fait le constat de cette situation et, beaucoup d'entre nous peuvent penser que l'absence de continuum est la cause du « ronronnement » enregistré cette dernière année, l'absence de « sang neuf » commençant à être ressentie.

Pour pallier à cette situation, Michèle nous communique une première version du rapport d'activité 2025 dans lequel elle annonce son intention de ne pas

être, à nouveau, candidate au CA. Elle pense que cela permettra à d'autres adhérents de prendre position sur une candidature. Les membres du CA présents ce jour (ainsi que les personnes auprès desquelles elle s'était ouverte de son intention) ne pense pas que cela soit à même de dénouer la situation. En effet, lors de toutes les élections, les appels de candidature ont été régulièrement effectués auprès de tous les sociétaires et aucune action et/ou attitude n'ont pu laisser penser à un accaparement des fonctions d'administration.

Gérard LALISBAN fait remarquer que ce phénomène est bien connu, dans toutes les structures de ce genre dans lesquelles les membres ne postulent pas aux responsabilités, soit parce que ce n'est pas dans leur nature, soit parce qu'ils craignent que postuler soit vécu comme un désaveu des personnes en place.

Dans une seconde version du rapport d'activité, Michèle nous fait part des inquiétudes de Gérard MEUNIER, absent aujourd'hui et le constat qu'il fait aujourd'hui rejoint le nôtre. Gérard MEUNIER suggère de recentrer les activités sur celles rencontrant du succès et appelle à une remise en question quant à l'orientation à donner à la structure, évoquant même, solution extrême, que la volonté des adhérents conduise à sortir du mode associatif pour entrer dans l'organisation de rencontres informelles entre les personnes qui le souhaiteraient. Cette dernière hypothèse est, a priori, rejetée par le CA, estimant que les difficultés rencontrées pour faire participer, alors qu'un cadre existe, ne seront pas résolues, bien au contraire, par la suppression du cadre.

Le constat est posé et la remise en question est actée.

Charly nous indique qu'il a eu des contacts récents avec des personnes, nouveaux retraités, qui s'occupaient de la rédaction du journal d'entreprise « En Bref ». Parmi celle-ci, Evelyne MISSERY, Joelle NEUVIALLE et Christine ROUX-AYMARD. Ces personnes ont manifesté leur désir d'adhérer à l'association.

Gérard demande à Charly de lui communiquer les adresses mails de ces personnes. Il propose d'adresser à celles-ci, ainsi qu'à d'autres retraités qui ont participé à des activités sans être adhérents, une invitation à l'AGO 2026, afin qu'ils puissent mesurer, par eux-mêmes, l'ambiance et la motivation de la structure.

De même, il est indiqué que des relations de certains sociétaires seraient intéressées par une adhésion. Le Secrétaire indique qu'il modifiera, en ce sens, les statuts et soumettra la nouvelle rédaction à l'AGO 2026.

En conclusion, les difficultés existent et chacun en est conscient. Le « noyau dur » vieillit mais subsiste et reste motivé. Si nous enregistrons des adhésions de nouveaux retraités, il faudra, notamment dans les prévisions d'activités, tenir compte des écarts d'âge afin que la participation de chacun reste possible tout en « boostant » l'intérêt et la motivation de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45

Michèle ACHARD

Présidente

Gérard LALISBAN

Secrétaire